



14ème législature

Question N° : 97447	De M. Jean-Claude Mignon (Les Républicains - Seine-et-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité routière	Tête d'analyse > accidents	Analyse > lutte et prévention.
Question publiée au JO le : 05/07/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'augmentation actuelle du nombre de morts et blessés sur les routes françaises. Trente-et-une personnes ont trouvé la mort sur les routes de Seine-et-Marne depuis janvier 2016. Le mois de mai 2016 enregistre quant à lui une hausse de près de 60 % des blessés et des hospitalisations liées aux accidents de la route par rapport au mois de mai 2015. Ces chiffres ne sont malheureusement que le reflet d'une situation nationale inquiétante : 294 personnes sont décédées des suites d'un accident de la route en mai 2016, soit 10 % de plus qu'en mai 2015. En 2015 justement, 3 461 personnes ont trouvé la mort sur les routes françaises, soit 77 décès de plus qu'en 2014. Pour la première fois depuis 35 ans, la mortalité routière augmente pendant 2, et sans doute maintenant 3, années consécutives. En cause, la vitesse, mais également l'alcool, pour près de 30 % des accidents mortels. Des solutions sont proposées pour lutter contre ce nombre grandissant d'accidents mortels, mais force est de constater qu'elles sont inefficaces. L'augmentation du nombre de radars, leurres ou mobiles est encore loin de l'objectif fixé par le Gouvernement, et les sanctions concernant l'alcoolémie au volant restent insuffisantes. En effet, dans près de la moitié des infractions liées à l'alcool, les points de permis ne sont pas retirés, alors même que l'alcool est la cause de 30 % des accidents mortels. Une circulaire datant du 31 mars 2016 demande aux préfets d'accentuer les contrôles routiers et de solliciter la mobilisation des maires, afin que les polices municipales renforcent l'action des forces de l'ordre. Où en est l'application de cette circulaire ? En conséquence, il lui demande de bien vouloir préciser les intentions du Gouvernement, afin de lutter efficacement contre l'augmentation des accidents de la route, première cause de mortalité chez les jeunes entre 18 et 25 ans.